Ayant achevé les cours de droit, M. Chevallier fit son stage à Paris. Il plaida deux ou trois fois et de façon à gagner les suffrages

Mais voici qu'il abandonne la barre pour entrer au Séminaire. Les cours de Saint-Sulpice terminés brillamment, il revient à Saumur. Puis, le 17 mai 1856, il est ordonné prêtre à Angers. L'autorité diocésaine le nomma vicaire à Cholet, où il ne fit que passer.

Tonjours studieux, aimant les lettres et les sciences, il partit pour Rome, afin de compléler ses études ecclésiastiques. En même temps qu'il admirait les splendeurs de la Ville Eternelle, il travaillait avec assiduité. A la fin des trois années de cours au collège Romain, il avait conquis ses grades en théologie et en droit canon. En la dernière année, il avait aussi obtenn le titre et la prébende de chapelain de Saint-Louis-des-Français.

Revenu au pays natal, il embarqua quelque temps après novembre 1860 — sur un bâtiment de guerre, avec le titre et les appointements d'aumônier de marine. Des difficultés avaient surgi entre la France et le Grand-Turc. La France devait faire respecter ses droits. Très gai, très spirituel, bon musicien, poète à ses heures, M. Chevallier fit le bonheur du commandant et des officiers de la fégate à vapeur, le Mogador, attachée à la station de Beyrouth, pour surveiller les Echelles du Lévant. Il garda de cette campagne un souvenir impérissable, dont il aimait à parler avec un vrai

De 1862 à 1865, il fut aumonier du Lycée d'Angers, sous deux proviseurs : il eut des relations excellentes avec le premier et, avec le second, des difficultés nombreuses; d'où démission, à la suite

de laquelle il fut nommé chanoine honoraire.

Mais il avait trop d'activité pour rester sans occupation. M. Sigogne, desservant de Fontevrault, venait d'être appelé à la cure de Saint-Maurille de Chalonnes. M. Chevallier laissa voir qu'il serait heureux de lui succéder. Avec sa riche nature et ses talents, il n'avait point d'ambition. Dans la paroisse, nouvelle pour lui, il fit un bien véritable. En relations parfaites avec les autorités de la maison centrale, il était plein d'attention et de cordialité à l'égard de ses paroissiens. Dans la charmante petite ville, tout le monde aimait ce prêtre, enfant du Saumurois. Par ailleurs, l'église de Fontevrault - de style Plantagenet - ayant besoin de restauration, il s'en fit le restaurateur. Il rajeunit également la petite chapelle de Notre-Dame de Pitié, et ensuite ressuscita l'antique pèlerinage. Les six années de son pastorat - 1868-1874 - furent les plus heureuses peut-être de sa vie.

Disons - pour ne rien oublier - qu'au moment de l'organisation de la Garde mobile de Maine-et-Loire, Mer Freppel avait, le 10 octobre 1870, nommé M. Chevallier, toujours curé de Fontevrault, aumonier du 6º bataillon. Le 15, le commandant de la Vingtrie avisait son aumonier que le bataillon était en formation à Saumur. Le 13 nevembre, M. Morisset, vicaire général de Blois, accordait à M. l'aumonier Chevallier les pouvoirs nécessaires pour

l'exercice de son ministère dans le diocèse de Blois.

Curé de Fontevrault, M. Chevallier était constamment préoccupé